

Mots-clés : Eperon barré (pré/proto-historique), Gué aménagé (Moyen Age), Moulins (Moyen Age à moderne), passerelles (moderne). Travail du chanvre.

**PROSPECTION DANS LES GORGES DU HAUT CHER
DU BARRAGE DE PRAT AU CHATEAU DE L'OURS
Communes de Teillet-Argenty, Sainte-Thérance et Lignerolles (Allier)**

Autorisation DRAC/SRA Auvergne n°7597 du 17 juin 2014

La prospection subaquatique s'est faite à l'entrée du Cher dans le département de l'Allier, lorsque celui-ci cesse d'être un ruisseau frontalier entre les départements de l'Allier et de la Creuse et devient une rivière avec l'apport important de la Tardes, au confluent aujourd'hui dans le barrage de Rochebut. Deux barrages EDF barrent la rivière, Rochebut en frontière de département, puis Prat, dont la queue du lac remonte jusqu'au pied de Rochebut. Il n'est possible de plonger qu'en aval. Un tronçon de 2 km a été prospecté de cette limite du barrage de Prat, jusqu'aux château et ruisseau de l'Ours.

Un cours d'eau torrentiel

Les gorges du Cher sont très encaissées, gagnées par la friche et la forêt depuis le milieu du XXe, sans routes d'accès sur 14 km après le dernier barrage. La situation n'a pas été sans inconvénient pour l'opération. Le lourd matériel de plongée a été très difficile à acheminer et la prospection de la partie basse a contraint ensuite de redescendre le matériel en canoë sur 12 km. Malgré 57 plongées réalisées, pas une seule observation archéologique en subaquatique n'a pu être faite. Le fond granitique de la rivière est poli et sculpté par la rivière et aucun vestige archéologique ne peut y être conservé. La nature même de la demande d'autorisation de prospection « subaquatique » n'avait là pas de sens, puisque la totalité des découvertes a été faite en surface. Si la zone s'est révélée archéologiquement intéressante en surface, le recours à des plongeurs était totalement inutile. Tout juste peut-on arguer que l'expérience de la prospection en rivière a permis d'identifier certains dispositifs de traversée de la rivière.

C'est sur rives, souvent accessibles uniquement par l'eau en absence de chemins qu'ont été faites les observations, par contre extrêmement riches en aménagements de la rivière, avec 9 sites décrits sur 2 km.

Une des trois zones de passage des gorges

L'éperon de la Bique a révélé des aménagements du bord du plateau de deux hectares environ et, en particulier, l'observation d'une levée dont il reste un mètre de hauteur et six mètres de large. Il est situé à la croisée de plusieurs chemins anciens et dans une des trois rares zones de passage dans ces gorges très abruptes, les seuls des gorges étant au niveau de l'oppidum de Sainte-Radegonde (Budelière/23) à 5,8 km en amont et l'autre vers l'éperon de Vieux-Bourg (St-Genest/03) à 3,5 km en aval.

Si plusieurs gués naturels, connectés à des chemins ont été observés, un rare gué soigneusement aménagé avec deux alignements de massifs boulets de rivière garnis de galets calés en force, sur 4 mètres de large avec accès par une chaussée de 3 mètres de large a pu être relevé. Une datation *ante quem* peut être approchée : Le plus ancien document concernant le passage de la rivière est du XVIIe et montre le passage de la rivière à 600 m en amont. Celui-ci est réglementé, avec un péage par bac qui est alors renouvelé, octroi et privilège excluant une concurrence voisine. Un aménagement important de ce type, tout comme un pont ou un bac, sont à l'origine d'une autorité forte et donne lieu à un péage permettant construction et entretien de l'ouvrage. Il se situe au pied de la forteresse XII-XIIIe de l'Ours au sud et relie au nord la rive de l'ancien château médiéval de La Garde.

Un potentiel de force hydraulique exploité

Deux moulins ont été observés. Le moulin de Prat, peut-être à l'origine médiéval, montre une reconstruction importante au XVIIIe sur une base plus ancienne, avec un rallongement du bief et un déplacement des bâtiments vers l'aval. Le moulin de la Bique est plus homogène. Les archives rapportent son existence au XVIIIe siècle, sans qu'il soit possible de connaître son antériorité, au regard des éléments trouvés. Les deux montrent chacun des meules de ribe, dont celle de la Bique a un diamètre de près de 2 m et un poids estimé à 3600 kg. Le matériau est local et correspond à des formations de granite voisines.

Les deux moulins affectent un plan assez proche, avec une partie meunerie à farine fermée et la meule de ribe isolée de l'autre côté du bief, sur une plate-forme autrefois couverte. Ce plan très standardisé se retrouve ailleurs dans la proche région. Il s'explique par l'usage du produit broyé, le chanvre, considéré comme sale et ne devant pas se mélanger avec la partie alimentaire du moulin. Un système d'embrayage de la roue à aube permettait d'actionner tour à tour les différentes meules.

L'importance du broyage du chanvre dans les gorges du Cher, avec plusieurs autres moulins de ce type dans les gorges, n'est pas en adéquation avec les faibles surfaces de culture du chanvre constatées sur les états de sections des cadastres du début du XIXe des communes locales de Combrailles. Par contre cette culture est très présente sur les états de sections des communes de la basse vallée du Cher. La force hydraulique, concentrée dans les gorges du Cher, participait au traitement de cette industrie.

Cette culture est mal documentée, mais les Coutumes du Bourbonnais la montrent comme importante aux XV-XVIe siècles. Le duché consacre de grandes surfaces à sa production aux XVII-XVIIIe et cela se poursuit au début du XIXe. Encore très importante dans les années 1830, cette culture et cette industrie périclitent assez brusquement à la fin des années 1840, concurrencées probablement – ici comme dans les autres régions - par les importations de coton. Le chanvre, transformé en partie en toile à Montluçon, fait aussi l'objet d'un export important hors région sous forme de matière première finie, c'est-à-dire en filasse peignée. Une partie est consacrée aux cordages de marine. Cette matière devait probablement suivre les destinations déjà localement maîtrisées, avec les flottages des bois de marine de la forêt de Tronçais, pour les chantiers navals de Nantes.

Olivier TROUBAT